

Toujours des lenteurs à prévoir !

Réunion du 17 juillet 2018

La séance a débuté par une présentation des analyses des incidents et des irritants liés à SeaRH que tous les personnels rencontrent quotidiennement et que vos élus remontent depuis sa mise en place. Même si on peut noter quelques améliorations, les problèmes récurrents que l'on croyait réglés réapparaissent souvent à chaque nouvelle mise en production de cet outil.

Comme à l'habitude, les personnels devront s'armer de patience et ne pas hésiter à faire remonter ces problèmes. La vigilance et l'action collective devront prendre le pas sur la résignation.

Voici les points que les élus DP CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ **Ouvriers référents**

Reprise des questions n°1 et 2 de mai et n°3 de juin 2018 sur la reconnaissance des PMAD.

En séance, vous nous aviez répondu que plusieurs pistes étaient à l'étude et qu'une solution serait trouvée fin juin. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans la réponse officielle, on ne retrouve que la notion de prime de rendement. Vous n'êtes pas sans savoir que cela posera problème. Les personnels qui prennent ces responsabilités méritent mieux qu'un simple bricolage. Il serait temps que vos écrits correspondent aux échanges que l'on a pendant les réunions.

Dixit la DRH, augmenter le taux de la prime de rendement est le plus équitable mais une réponse écrite sera faite pour définir un taux identique ou suivants critères.

Pour la CGT, il serait préférable d'appliquer à tous les personnels concernés une prime spécifique pour éviter une prime fourre tout et difficile à vérifier.

❖ **Prime pour travaux les jours de fermeture**

Nous constatons que notre question 6 du mois dernier n'a pas été prise en compte. Les informations venant du CSPN étant souvent erronées, certains managers ne peuvent plus appliquer correctement les règles. Pouvez-vous communiquer largement à toute la ligne hiérarchique conformément à l'application de l'accord d'entreprise article 4-7-2 relatif aux travaux exceptionnels les jours de fermeture d'établissement ?

Celui-ci stipulant que lorsque les personnels OETAM et cadres sont sollicités plus de 2 mois avant les travaux, ceux-ci bénéficieront d'une prime fixe de 10 MG (environ 35€). Ceux qui seront sollicités moins de 2 mois avant toucheront une prime de 25MG (environ 88€).

Les PMAD bénéficieront-ils de cette mesure ?

Pour la DRH, un rappel sera bien fait et c'est bien la note de fin avril des travaux à effectuer qui fait foi pour la prime de 10MG et les travaux rajoutés fin juin début juillet auront la prime de 25MG.

La CGT : encore un grand flou sur les activités prévues plus de 2 mois avant et l'attribution de telle ou telle prime : équité de traitement et nouvel accord ne font pas bon ménage ! La direction risque d'octroyer plus facilement 10MG à tout le monde y compris les PMAD aussi concernés.

❖ **Séminaire et forfait nuitée**

Certains salariés nous remontent que lors de séminaires organisés loin du site de Cherbourg, les frais d'hébergement seraient à leur charge. La CGT vous demande des explications et le respect du Titre 5 de l'Accord d'Entreprise.

La DRH va se renseigner.

La CGT : il semblerait que les chambres soient à la charge des sites concernés. A suivre ...

❖ **Prime tourniquets Laubeuf**

Des personnels répondant aux conditions d'attribution de la prime tourniquets Laubeuf nous sollicitent encore car cette prime ne leur a pas été versée.

Est-il enfin possible de régulariser cette situation et éviter de pénaliser certains personnels ?

D'après la DRH, tout a été régularisé.

La CGT : n'hésitez donc pas à nous contacter si cela n'était pas le cas.

❖ **Avancement PMAD 2018**

Les Personnels Mis À Disposition ayant eu de l'avancement en 2018 (catégorie ou échelon) vont-ils être informés individuellement par note RH ? Si oui, quand cela sera-t-il fait ?

Dixit la DRH, les notes de décision seront envoyées aux intéressés avant la fermeture cet été.

La CGT : Mauvaise nouvelle pour l'avancement 2019, il ne devrait pas commencer avant la fin de cette année et devrait se dérouler comme pour 2018 en espérant que le nombre de places soit revu fortement à la hausse.

❖ **Entretien et amélioration des pistes cyclables**

En attendant l'analyse des actions proposées par les participants du groupe d'expression Plan Déplacement Entreprise, pourriez-vous faire le nécessaire dans les meilleurs délais pour assurer le nettoyage des diverses pistes cyclables du site et éliminer les situations à risque relevées lors de la semaine HSE début février 2017 et reprises par la question n°18 de mai 2017.

Pour la DRH, le tour du site va être fait pour le nettoyage. Une consultation est en cours pour l'élimination des situations à risque avant fin 2018.

La CGT : La direction veut encourager la pratique du vélo sur le site mais fait tout pour décourager les cyclistes : cherchez l'erreur !

❖ **Stationnement des 2 roues à Laubeuf et Archimède**

Pouvez-vous nous faire un point sur la finalité des travaux concernant le stationnement des 2 roues sur ces secteurs ?

D'après la DRH, les garages 2 roues seront terminés pour le 31-07-2018.

La CGT : Les utilisateurs attendent des actes et en ont marre de toutes ces promesses.

❖ **Permanence Harmonie Fonction Publique**

Suite au Flash Info RH du 10-07-2018 et vu les difficultés à se faire rembourser ses soins, qui a pris la décision de fermer une journée de permanence d'Harmonie Fonction Publique sur le site de Cherbourg ?

La DRH : suite au départ d'un personnel de HFP et son non remplacement, la permanence du jeudi est supprimée.

La CGT : Les effectifs Naval Group augmentant, il serait logique d'adapter les services annexes.

❖ **Recrutement et Job Dating**

Pouvez-vous nous indiquer les prochaines dates de recrutement pour les techniciens et ouvriers ?

Bon nombre d'intérimaires et de prestataires n'arrivent pas à décrocher une embauche en CDI au sein de notre entreprise alors qu'ils sont pourtant formés à nos métiers et à nos outils et ce depuis de nombreuses années pour certains. Pourquoi est-il si difficile voire impossible d'intégrer Naval Group ?

La DRH : Une opération de recrutement technicien est prévue pour fin 2018. Suite au job dating de juin, 13 CDI signés sur 30 postes à pouvoir et quelques sorties d'apprentissage seront finalisées en septembre. Coté prestataires, depuis le début d'année, 11 CDI et 8 en cours.

La CGT : vu la charge en cours et à venir, on est toujours loin du compte. Ne faudrait il pas rouvrir les écoles de formation pour assurer le maintien et la transmission de nos compétences ?

BONNES VACANCES mais faut s'y remettre à la rentrée !



Vos élus DP CGT : AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975 / HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671 / TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925

Nos comptes rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org